

CRITÈRES D'OCTROI DE BREVET PAA DU PNB BCS 2021-22

– ANNEXE A

SYSTÈME DE CLASSEMENT PAA DU PNB

Le Système de classement PAA du PNB utilise une combinaison de la note de compétition et de la note de sélection, le cas échéant, pour classer les athlètes du PNB à chaque niveau de priorité de brevet, aux fins de recommander les athlètes au PAA.

1) Note de compétition

La note de compétition se calcule sur la base des résultats des athlètes au ChM et le nombre de points le plus élevé obtenu dans une seule épreuve, relativisé en fonction du nombre de partants à chaque épreuve ou discipline, tel qu'illustré à la **Table 1**.

Le **rang adapté relatif au ChM (A)** se base sur le résultat obtenu par l'athlète à la compétition ChM spécifiée, relativisé en fonction du nombre de partants à l'épreuve dans chaque discipline. Le nombre de compétiteurs au ChM est défini comme le nombre total d'athlètes ayant obtenu un rang au classement de l'épreuve. Si un athlète concourt dans plus d'une discipline au ChM, le résultat obtenu dans la discipline affichant le rang adapté relatif au ChM (A) le plus élevé sera utilisé aux fins des calculs de la note de compétition.

Le **résultat IBSF relatif adapté le plus élevé (B)** se base sur le nombre de points le plus élevé obtenu par l'athlète dans une seule épreuve IBSF durant la saison spécifiée, relativisé en fonction du nombre total d'athlètes inclus dans la liste de classement général de l'IBSF pour la discipline respective. Le nombre total de compétiteurs IBSF, aux fins de ce calcul, se définit comme le nombre total d'athlètes figurant à la liste de classement général IBSF pour la discipline en question, en comptant seulement les athlètes ayant cumulé un total des points supérieur à zéro.

La note de compétition (I) se calcule en additionnant les points totaux de A et B.

NOTE DE COMPÉTITION (I) – CLÉ						
RANG AU CHM	COMPÉTITEURS EN CHM	RANG ADAPTÉ RELATIF AU CHM (A)	NOMBRE DE POINTS IBSF LE PLUS ÉLEVÉ	NOMBRE TOTAL DE COMPÉTITEURS AU CLASSEMENT GÉNÉRAL IBSF	RANG IBSF LE PLUS ÉLEVÉ RELATIVISÉ (B)	SOUS-TOTAL (I) (A+B)
Rang définitif en fin de compétition de ChM. p. ex. 8 ^{ème}	Nombre de compétiteurs qui ont obtenu un rang au classement ChM. p. ex. 30	$1 - (8/30)$ = 0,77	Nombre de points le plus élevé obtenu dans le cadre d'une seule épreuve IBSF avant la fin de la saison précédente. p. ex. 225 points	Le nombre d'athlètes inclus dans la liste de classement général IBSF pour la discipline dans laquelle l'athlète a obtenu le nombre de points le plus élevé dans une seule épreuve IBSF, en comptant seulement les athlètes ayant un total des points supérieur à 0, p.ex. 82	$(225/82)/10$ = 0,27	Sous-total (I) $0,77+0,27$ = 1,04

Table 1

CRITÈRES D'OCTROI DE BREVET PAA DU PNB BCS 2021-22

– ANNEXE A

2) Note de sélection

Des points s'attribuent à chaque athlète en fonction de sa **note EPA (C)** respective, l'équipe à laquelle l'athlète est sélectionnée, autrement dit la **sélection en équipe (D)**, si l'athlète réalise la **norme de poussée PNB (E)**, si l'athlète réalise la **norme sprint PNB (F)** et si l'athlète obtient la **désignation de pilote de bobsleigh de la relève (NGBP) (G)**, tel qu'indiqué à la **Table 2**.

La note de sélection (II) est le total des points de (C, D, E, F et G) divisé par 10.

NOTE DE SÉLECTION (II) - CLÉ					
NOTE EPA / 100 (C)	SÉLECTION EN ÉQUIPE (D)	NORME DE POUSSÉE PNB (E)	NORME SPRINT PNB (F)	DÉSIGNATION D'ATHLÈTE DE LA RELÈVE (G)	SOUS-TOTAL (II) (C+D+E+F+G)/10
Calculs basés sur les tables de notation EPA de PNB en Annexe B	Équipe sénior = 2 points Équipe de développement = 1 point	Réalisée = 1 point	Réalisée = 1 point	Obtenue = 1 point	Sous-total (II)

Table 2

3) Classement PAA du PNB

À l'intérieur de chaque niveau de priorité de brevet, un classement des athlètes est établi selon lequel l'athlète qui obtient le total des points le plus élevé est à la tête du Classement PAA du PNB, en tenant compte des facteurs suivants :

- aux fins des recommandations se rapportant au cycle de brevet d'avant-saison, sur la base de la note de compétition (I); et
- aux fins des recommandations se rapportant au cycle de brevet de saison, sur la base du total de la note de compétition (I) et de la note de sélection (II), le cas échéant.

S'il y a une égalité des points au classement PAA du PNB, les notes EPA les plus récentes des athlètes concernés seront comparées, et l'athlète ayant la note EPA la plus élevée aura la priorité au classement.

La **Table 3** fournit un exemple du système de classement PAA du PNB et les calculs utilisés.

Les **Tables 4** et **5** fournissent des exemples des recommandations PAA du PBB et de la répartition consécutrice des brevets d'avant-saison et des brevets de saison.

CRITÈRES D'OCTROI DE BREVET PAA DU PNB BCS 2021-22 – ANNEXE A

a) Exemple des calculs de classement PAA du PNB

NIVEAU DE PRIORITÉ DE BREVET	Nom d'athlète	STATUT PAA EN SAISON PRÉCÉDENTE	NOTE DE COMPÉTITION (I)							NOTE DE SÉLECTION (II)						
			RANG AU CHM EN SAISON PRÉCÉDENTE	COMPÉTITEURS EN CHM	RANG ADAPTÉ RELATIF AU CHM (A)	NOMBRE DE POINTS LE PLUS ÉLEVÉ EN SAISON PRÉCÉDENTE	NOMBRE DE COMPÉTITEURS AU CLASSEMENT GÉNÉRAL IBSF	RÉSULTAT IBSF RELATIF ADAPTÉ LE PLUS ÉLEVÉ (B)	SOUS-TOTAL (I) (A+B)	NOTE EPA /100 (C)	SÉLECTION À L'ÉQUIPE (D)	NORME DE POUSSÉE PNB (E)	NORME SPRINT PNB (F)	DÉSIGNATION D'ATHLÈTE DE LA RELÈVE (G)	SOUS-TOTAL (II) (C+D+E+F+G)/10	
PRIORITÉ 1	BREVETS INTERNATIONAUX X SÉNIORS (SRI/SR2)	Athlète A	SR2	7	30	0,77	152	82	0,19	0,95	7,67	2	1	1	0	1,17
		Athlète B	D	8	30	0,73	136	82	0,17	0,90	6,54	2	1	1	1	1,15
		Athlète C	SR1	11	20	0,45	152	43	0,35	0,80	7,12	2	1	1	0	1,11
PRIORITÉ 2	BREVETS NATIONAUX SÉNIORS (SR/C1)	Athlète D	SR	13	20	0,35	120	43	0,28	0,63	6,87	2	1	1	0	1,09
		Athlète E	D	21	30	0,30	62	82	0,08	0,38	7,36	2	1	0	0	1,04
		Athlète F	SR2	DNS	20	0,00	136	43	0,32	0,32	5,79	1	0	0	1	0,78
PRIORITÉ 3	BREVETS DE DÉVELOPPEMENT (D)	Athlète G	D	DNS	30	0,00	20	82	0,02	0,02	6,66	2	1	1	1	1,17
		Athlète H	D	DNS	30	0,00	14	82	0,02	0,02	7,01	2	1	1	0	1,10
		Athlète I	s/o	DNS	20	0,00	0	43	0,00	0,00	6,67	1	1	1	1	1,07
		Athlète J	SR	DNS	30	0,00	0	43	0,00	0,00	6,98	1	0	1	1	1,00
		Athlète K	SR	DNS	20	0,00	0	82	0,00	0,00	5,89	2	0	1	0	0,89
		Athlète L	s/o	DNS	20	0,00	0	43	0,00	0,00	7,18	1	1	1	0	1,02
		Athlète M	D	DNS	20	0,00	0	43	0,00	0,00	5,37	1	0	1	0	0,74

NOTE DE COMPÉTITION (I) - CLÉ							NOTE DE SÉLECTION (II) - CLÉ					
Rang définitif en fin de compétition de ChM. p. ex. 8 ^{ème}	Nombre de compétiteurs qui ont obtenu un rang au classement ChM. p. ex. 30	$1 - (8/30) = 0,77$	Nombre de points le plus élevé obtenu dans le cadre d'une seule épreuve IBSF avant la fin de la saison précédente. p. ex. 225 points	Le nombre d'athlètes inclus dans la liste de classement général IBSF pour la discipline dans laquelle l'athlète a obtenu le nombre de points le plus élevé dans une seule épreuve IBSF, en comptant seulement les athlètes ayant un total des points supérieur à 0, p.ex. 82	$(225/82)/10 = 0,27$	Sous-total (I)	Calculs basés sur les tables de notation EPA de PNB en Annexe B	Équipe sénior = 2 points Équipe de développement = 1 point	Réalisée = 1 point	Réalisée = 1 point	Obtenue = 1 point	Sous-total (II)

Table 3

CRITÈRES D'OCTROI DE BREVET PAA DU PNB BCS 2021-22 – ANNEXE A

b) Exemple des calculs utilisés pour déterminer les recommandations au PAA, et la répartition conséquente des brevets – Cycle de brevet d'avant-saison

La **Table 4** est un exemple des calculs utilisés pour déterminer les recommandations au PAA, et de la répartition conséquente de brevets d'avant-saison (du 1^{er} juillet au 31 octobre).

RECOMMANDATIONS ET RÉPARTITION DE BREVETS POUR LE CYCLE DE BREVET D'AVANT-SAISON					CLASSEMENT PAA DU PNB DE LA SAISON ACTUELLE		RECOMMANDATIONS PAA DU NBP DE CYCLE DE BREVET D'AVANT-SAISON POUR LA SAISON ACTUELLE			
NIVEAU DE PRIORITÉ DE BREVET	Nom d'athlète	STATUT PAA EN SAISON PRÉCÉDENTE	NOTE DE COMPÉTITION (I) (de la Table 1)	NOTE DE SÉLECTION (II) (de la Table 1)	NOTE TOTALE (I+II)	RANG	RECOMMANDATION	MOIS	VALEUR	
PRIORITÉ 1	BREVETS INTERNATIONAUX SENIORS (SR1/SR2)	Athlète A	SR2	0,95	s/o	0,95	1	SR1	4	7 060 \$
		Athlète B	D	0,90	s/o	0,90	2	SR1	4	7 060 \$
		Athlète C	SR1	0,80	s/o	0,80	3	SR2	4	7 060 \$
PRIORITÉ 2	BREVETS NATIONAUX SENIORS (SR/C1)	Athlète D	s/o	0,63	s/o	0,63	4	SR	4	7 060 \$
		Athlète E	s/o	0,38	s/o	0,38	5	SR	4	7 060 \$
		Athlète F	s/o	0,32	s/o	0,32	6	SR	4	7 060 \$
PRIORITÉ 3	BREVETS DE DÉVELOPPEMENT (D)	Athlète G	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
		Athlète H	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
		Athlète I	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
		Athlète J	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
		Athlète K	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
		Athlète L	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
		Athlète M	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o

Table 4

CRITÈRES D'OCTROI DE BREVET PAA DU PNB BCS 2021-22 – ANNEXE A

c) Exemple des calculs utilisés pour déterminer les recommandations au PAA, et la répartition conséquente des brevets – Cycle de brevet de saison

La **Table 5** est un exemple des calculs utilisés pour déterminer les recommandations au PAA, et de la répartition conséquente de brevets de saison (du 1^{er} novembre au 30 juin).

RECOMMANDATIONS ET RÉPARTITION - CYCLE DE BREVET DE SAISON					CLASSEMENT PAA DU PNB DE LA SAISON ACTUELLE		RECOMMANDATIONS AU PAA DU PNB DE CYCLE DE BREVET DE SAISON			
NIVEAU DE PRIORITÉ DE BREVET	Nom d'athlète	STATUT PAA EN SAISON PRÉCÉDENTE	NOTE DE COMPÉTITION (I) (de la Table 1)	NOTE DE SÉLECTION (II) (de la Table 1)	NOTE TOTALE (I+II)	RANG	RECOMMANDATION	MOIS	VALEUR	
PRIORITÉ 1	BREVETS INTERNATIONAUX SENIORS (SR1/SR2)	Athlète A	SR2	0,95	1,17	2,12	1	SR1	8	14 120 \$
		Athlète B	D	0,90	1,15	2,05	2	SR1	8	14 120 \$
		Athlète C	SR1	0,80	1,11	1,91	3	SR2	8	14 120 \$
PRIORITÉ 2	BREVETS NATIONAUX SENIORS (SR/CI)	Athlète D	SR	0,63	1,09	1,72	4	SR	8	14 120 \$
		Athlète E	D	0,38	1,04	1,42	5	SR	8	14 120 \$
		Athlète F	SR2	0,32	0,78	1,10	6	SR	8	14 120 \$
PRIORITÉ 3	BREVETS DE DÉVELOPPEMENT (D)	Athlète G	D	0,02	1,17	1,19	7	D	8	8 480 \$
		Athlète H	D	0,02	1,10	1,12	8	D	8	8 480 \$
		Athlète I	s/o	0,00	1,07	1,07	9	D	8	8 480 \$
		Athlète J	SR	0,00	1,02	1,02	10	D	8	8 480 \$
		Athlète K	SR	0,00	1,00	1,00	11	D	7	7 420 \$
		Athlète L	s/o	0,00	0,89	0,89	12	s/o	0	0 \$
		Athlète M	D	0,00	0,74	0,74	13	s/o	0	0 \$

Table 5